5111, Chemin du Lac
Saint-Gabriel-de-Brandon, J0K 2N0

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, Stéphanie Marier greffière-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le lundi 11 mars 2024 à 19:30 heures, au 5111 chemin du Lac, Saint-Gabriel-de-Brandon statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :

Cette demande est faite par la propriétaire du lot 3 045 222 à Saint-Gabriel-de-Brandon concernant la marge de recul applicable sur les rues Monique et Isabelle du lac Lamarre pour un agrandissement résidentiel. La marge de recul avant actuelle de la résidence est dérogatoire et se trouve sur la rue Isabelle à environ 7.1 mètres. La marge de recul après l'agrandissement latéral serait à 6 mètres sur la rue Monique. La marge de recul applicable dans la zone 152 est de 9 mètres.

EFFETS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION : (PRÉJUDICES, VOISINS, ETC.)
Aucun préjudice causé. La plupart des marges de reculs dans le secteur sont de 6 à 7 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :
Lot: 3 045 222

Toute personne ou organisme intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à Saint-Gabriel-de-Brandon, ce 12e jour de février 2024

Stéphanie Marier, dma
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION :

Je, soussignée **Stéphanie Marier** greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, certifie avoir publié le présent avis public en affichant une copie sur le site internet de la municipalité et à l'entrée de l'édifice du bureau municipal au 5111 Chemin du Lac, Saint-Gabriel-de-Brandon, ce 12e jour de février 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12e jour de février 2024,

Stéphanie Marier, dma
Directrice générale et greffière-trésorière